

Paillage PLA spécial haie GeoCouvrHAIE

TOLTEX



FABRICATION UE



Feutre PLA 130g/m² non-tissé aiguilleté

Ce feutre PLA (Poly Lactic Acid) est totalement biodégradable et conforme à la norme DIN EN 13432. Les procédés d'aiguilletage et de calandrage utilisés pour produire ce non-tissé permettent un enchevêtrement intime des fibres entre elles. Le fait d'utiliser des fibres teintées masse procure une coloration permanente et pérenne dans le temps. La couleur choisie permet au produit de s'insérer facilement dans tout type de chantier paysager sans pollution visuelle.

Avantages :

- Lutter contre les adventices et de diminuer l'utilisation de produits herbicides
- Spécifiquement adapté pour la plantation de haies **sans déclivité**
- Feutre plus perméable et absorbant plus d'eau qu'un paillage synthétique. Permet ainsi de maintenir d'excellentes conditions pour le développement des plants.
- Tenue aux UV
- Simple et rapide de pose (mécanisable)

Caractéristiques techniques :

- 100% Biodégradable OK Compost S233
- Composition : **95% PLA + 5% Chanvre**
- Durée de vie : 18 à 24 mois*
- Largeur des rouleaux : 1 et 2 mètres.
- Longueur des rouleaux : 100 mètres linéaires.
- Calandrage sur une face
- Paillage **non inflammable**

* La durée de vie est donnée à titre indicatif et dépend de la nature du sol (**travaillé et sans pierres**), des conditions climatiques et des conditions de pose – Il est impératif de traiter sur sol propre et d'effectuer sur terrain enherbé un traitement herbicide ou mécanique au préalable – Les caractéristiques mécaniques décroissent graduellement dans le temps à partir de la date de livraison. Pas d'installation dans ou sous l'eau ni dans des conditions alcalines extrêmes.



Propriétés	Norme	Valeur	Tolérance
Couleur		Brun foncé	
Poids		130 g/m ²	+ 12%
Force de rupture (SP)	NF EN ISO 10319 : 2008	3 kN/m	- 0.5 kN/m
Force de rupture (ST)			
Allongement à la rupture (SP)		> 40%	-10%
Allongement à la rupture (ST)			
Perméabilité à l'eau	NF EN ISO 11058 : 2010	125 L/m ² .s-1	+/- 10%

Mise en place :

1. Préparer le sol : ôter les mauvaises herbes, égaliser le terrain et nettoyer les pierres présentes en surface.
2. Enterrer le bord du paillage environ 10cm dans le sol et le fixer par des agrafes métalliques suffisantes en nombre et adaptées au terrain (diamètre et dimensions).
3. Recouvrir minimum de 20cm entre 2 lés de paillage et fixer par des agrafes métalliques suffisantes en nombre et adaptées au terrain (diamètre et dimensions).
4. Le produit ne doit pas être positionné plus bas que le niveau du sol attenant sous risque de contamination du feutre par le dessus.

Dans le cas d'utilisation de terres agricoles rapportées il est nécessaire d'effectuer un traitement adéquat pour stopper la germination de plantes de la famille des poacées (chiendent par exemple).

Précautions d'emploi :

Les valeurs fournies par cette fiche technique sont des données statistiques provenant des résultats des essais de contrôle effectués dans des laboratoires externes. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis ces données.

